

## **AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

### **Assistance à maître d'ouvrage**

**pour la procédure de délégation de service public (DSP) de production et transport d'eau potable  
et pour le suivi du contrat d'affermage actuel jusqu'à son échéance**

## **MAITRE D'OUVRAGE**

Syndicat Mixte de l'Aulne

Coatigrac'h  
BP35  
29150 CHATEAULIN

Tél : 02 98 86 34 20 - Fax : 02 98 86 51 36  
email : smaulne@wanadoo.fr

## **OBJET**

### **Tranche 1 :**

Assistance à maître d'ouvrage pour la procédure de délégation de service public (DSP) d'alimentation en eau potable selon les articles 1411-1 et suivants du CGCT : délégation à compter du 01/01/2018 ; procédure à démarrer au deuxième semestre 2015 :

- analyse du service – examen des modes de gestion possibles,
- examen et définition des besoins par rapport aux ouvrages de traitement et prise en compte de l'évolution probable des consommations d'eau globales d'une part et des importations des adhérents (permanent/secours) d'autre part,
- rapport sur le principe de la délégation,
- élaboration du projet de contrat et du dossier de consultation complet,
- planning de l'opération et mise à jour permanente,
- projet d'avis de publicité aux deux publications,
- organisation de la visite des ouvrages,
- projets de procès-verbal de la commission,
- analyse détaillée des offres,
- aide à la négociation selon la demande du Président,
- projet de rapport du Président,
- projets de délibération pour chaque stade de la procédure,
- mise au point du contrat,
- établissement du dossier complet de transmission en Préfecture et de notification.

### **Tranche 2 :**

Assistance à maître d'ouvrage pour le suivi du contrat d'affermage en cours pour les exercices 2015, 2016 et 2017, incluant :

- la vérification annuelle du tarif de vente d'eau – part délégataire,
- la remise d'un rapport annuel pour analyse du rapport annuel du délégataire et vérification du respect de l'ensemble des dispositions contractuelles sur l'exercice,
- le bilan de fin de contrat,
- l'aide à la négociation d'avenant, de convention, le cas échéant,
- la participation aux réunions de l'assemblée et la présentation des rapports.

## CARACTERISTIQUES DU SERVICE

Service de production d'eau potable :

- 2 prises d'eau dans l'Aulne : Prat Hir et Coatigrac'h, protégées par DUP du 19/03/2013,
- 2 stations de traitement : Guy Robin (10 000 m3/j) et Coatigrac'h (18 000 m3/j) à moderniser conformément aux préconisations de l'ARS (affinage) et au schéma départemental de sécurisation de l'alimentation en eau potable (capacité à revoir éventuellement),
- 4 ouvrages de stockage : réservoirs d'eau traitée de 1250, 3000, 5000 et 6000 m3
- 131,4 km de canalisations de transport,
  
- 26 collectivités adhérentes au 01/01/2014 : 20 communes et 6 EPCI : 1 communauté d'agglomération, 2 communautés de communes et 3 syndicats intercommunaux, desservant 167 653 habitants au total, + une caserne de gendarmerie cliente directe,
- 63 compteurs de vente d'eau,
- volumes facturés annuels : 4 621 028 m3 (2013),
- volumes produits : 4 638 508 m3 (2013),
- volumes prélevés : 5 038 200 m3 (2013),

Facturation de la vente d'eau : le délégataire facture et encaisse uniquement sa part, la part syndicale est recouvrée directement par le syndicat auprès de ses adhérents sous forme de cotisations annuelles selon une clé de répartition définie par délibération.

Le paiement de la prestation AMO pourra s'effectuer pour la tranche 1 : en un ou deux acomptes, pour la tranche 2 : en 3 acomptes, à remise du rapport annuel correspondant à l'exercice.

## PROCEDURE DE PASSATION

Procédure adaptée selon l'article 28 du CMP.

## PIECES A FOURNIR DANS L'OFFRE

- lettre de candidature, déclaration, attestation d'assurances,
- références en matière de DSP – production d'eau potable, certificats de capacité,
- références en matière de suivi de contrat de délégation,
- mémoire technique et offre financière, équipe constituée,
- déroulement de la procédure et projet de planning par phase.

## CRITERES DE SELECTION DES OFFRES

- mémoire technique : pertinence et contenu : 40 %
- prix : 40 %
- compétences de l'équipe et références de la structure : 20 %

## REMISE DES OFFRES

à Monsieur le Président du syndicat mixte de l'Aulne  
Coatigrac'h  
BP 35  
29150 CHATEAULIN

avant le vendredi 30 janvier 2015, à 12 heures

## DATE D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION

le vendredi 09 janvier 2015